

L'IPPJ de Saint-Hubert sur la sellette

Saint-Hubert Des informations font état d'une fermeture à l'horizon 2022.

L'IPPJ de Saint-Hubert est-elle condamnée à délocaliser ? La question se pose alors que le cabinet du ministre de l'Aide à la jeunesse planche sur un plan de remembrement des Institutions publiques de protection de la jeunesse.

Si le scénario d'une délocalisation venait à se confirmer, les jeunes placés à Saint-Hubert seraient transférés vers d'autres établissements au gré d'un véritable jeu de chaises musicales. Certaines sources évoquent la création d'une nouvelle IPPJ à Bruxelles où seraient déplacés les jeunes actuellement placés à l'IPPJ de Jumet. Les mineurs dessaisis en détention à Saint-Hubert seraient alors relocalisés à Jumet, de même que les filles actuellement placées à l'IPPJ de Saint-Servais. Cette dernière hériterait quant à elle des jeunes en IPPJ de Saint-Hubert.

L'information circule au sein de l'établissement borquin, où une réunion doit se tenir le 4 mai prochain en présence des représentants du ministre compétent pour

clarifier la situation. S'il confirme l'existence d'un plan de remembrement des IPPJ à long terme, le cabinet se garde d'en préciser la teneur pour l'instant, tout en évoquant une réflexion en cours sur la création d'une nouvelle IPPJ bruxelloise.

Consultation auprès des syndicats

“Le processus de consultation se poursuit auprès des différents syndicats”, glisse-t-on à Bruxelles. “Nous voulons faire valider ce plan de façon la plus large possible. Quant à la délocalisation de Saint-Hubert, ce n'est encore qu'une option qui n'aboutirait de toute façon pas avant 2022.”

Le personnel de Saint-Hubert reste dans l'expectative. Selon certaines sources proches du dossier, la fermeture du site ne devrait pas entraîner de pertes d'emplois. *“On attend la réunion du 4 mai pour pouvoir poser toutes les questions, mais les membres du personnel le prennent relativement bien”,* commente un délégué syndical. *“Certains espèrent se rapprocher de chez eux, d'autres trouver une place dans un autre service. L'importance des travaux de rénovation qui devront être réalisés à Jumet et Saint-Servais nous laisse de toute façon penser que la délocalisation ne se fera pas dans les 5 ans.”*

N. P.